

## Descriptif de module

**Domaine :** Santé

**Filière :** Soins infirmiers

### 1. Intitulé du module : Etudiant-e et ses environnements 1.1 EE (FDS A) 2026-2027

**Code :** S.SI.370.1134.F.26

**Niveau :** Module de base

**Caractéristique :** ☒ Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

**Type de formation :** Bachelor

**Type :** Module principal

**Organisation temporelle :**

☒ Module sur 1 semestre

☐ Module sur 2 semestres

☒ Semestre d'automne

☐ Semestre de printemps

☐ Autre : .....

### 2. Organisation

Crédits ECTS : 4

Langue principale d'enseignement : Français

Autres compétences linguistiques : Anglais

Exigences liées à la fréquentation de la formation : La présence aux cours est obligatoire

### 3. Prérequis

☐ Avoir validé le module .....

☒ Pas de prérequis

☐ Avoir suivi le module .....

☐ Autre : .....

### 4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

#### Rôles et compétences visées

**A. Rôle d'Expert-e :** Compétences ☒ Ab1 ☐ Ab2 ☐ Ab3 ☒ Ab4 ☐ Ab5 ☒ Ab6

\*En déterminant les surveillances infirmières pertinentes dans chaque situation (Ab1)

\*En procédant à une évaluation clinique systématique et rigoureuse de l'état physique et mental de la personne. (Ab4)

\*En établissant une relation de confiance et de partenariat avec les patients/clients/ proches (Ab6)

\*En adoptant une attitude empathique, bienveillante et non jugeante (Ab6)

**B. Rôle de Communicatrice-eur :** Compétences ☐ Bb1 ☐ Bb2 ☐ Bb3 ☐ Bb4

**C. Rôle de Collaborateur-riche :** Compétences ☐ Cb1 ☐ Cb2 ☐ Cb3 ☐ Cb4

**D. Rôle de Leader :** Compétences ☐ Db1 ☐ Db2 ☐ Db3 ☐ Db4

**E. Rôle de Promoteur-riche de la santé :** Compétences ☐ Eb1 ☐ Eb2 ☐ Eb3 ☐ Eb4

**F. Rôle d'Apprenant-e et de formateur-riche :** Compétences ☒ Fb1 ☐ Fb2 ☒ Fb3 ☒ Fb4

\*En saisissant, dès la formation initiale, toutes les opportunités de développer ses compétences (Fb1)

\*En contribuant à la formation et l'encadrement des étudiant-es et du personnel d'assistance (Fb1)

\*En intégrant les savoirs expérientiels des patient-es/client-es et des collègues (Fb3)

\*En planifiant l'évolution de leur carrière (Fb4)

**G. Rôle de Professionnel-le :** Compétences ☒ Gb1 ☒ Gb2 ☒ Gb3 ☐ Gb4

En adoptant une posture réflexive (Gb1)

\*En prenant position pour l'amélioration continue de la qualité des soins (Gb2)

\*En agissant en cohérence avec les stratégies nationales et les cadres législatifs (Gb1)

\*En utilisant à bon escient les ressources humaines, financières et écologiques (Gb3)

\*En représentant leur profession avec compétence et en s'impliquant pour son développement et sa reconnaissance (Gb2)

\*En exerçant leur profession de manière autonome, compétente et responsable (Gb2)

#### Objectifs généraux d'apprentissage

La principale intention pédagogique de ce module est d'accompagner l'étudiant·e dans le développement de ses compétences infirmières.

### **Apprentissages critiques :**

- Se familiariser avec le raisonnement clinique, afin de proposer des interventions et des surveillances individualisées et pertinentes.
- Initier son projet personnel de professionnalisation : dispositif de formation chez l'employeur, parcours de formation à HESAV, de formation pratique externe et de carrière.
- Se familiariser avec son rôle d'étudiant·e infirmier·ère à travers l'auto-évaluation du développement des compétences au niveau novice.
- Identifier les particularités de la formation en emploi, repérer leurs impacts sur mon parcours et mettre en place des stratégies pour concilier ma formation, mon travail et ma vie personnelle.

## **5. Contenus et formes d'enseignement**

### **Contenus**

Les thématiques suivantes sont essentielles et récurrentes à chaque année de formation. Elles constituent le fil conducteur du module. Le contenu de chacune d'elles évolue d'année en année pour s'ajuster au niveau et aux exigences de la formation.

#### Thématiques centrales :

- Le référentiel de compétences de l'infirmier·ère Bachelor
- Le projet de formation et sa présentation à l'équipe
- Les activités pédagogiques de préparation aux stages, en fonction des stages à venir
- Les activités pédagogiques de mobilisation des ressources théoriques et cliniques en perspective des stages à venir
- Le bilan des compétences, le cahier de suivi des apprentissages
- Le projet de stage
- Les notions de base de pharmacologie et de sécurité dans l'administration médicamenteuse (SAM)
- L'évaluation clinique infirmière, le raisonnement clinique, les habilités cliniques au service du jugement clinique et de la démarche de soins infirmière dans une vision unitaire transformative.

### **Modalités pédagogiques**

- |                                                         |                                                   |                                                   |
|---------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|---------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours magistral     | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire     | <input type="checkbox"/> Projet                   |
| <input checked="" type="checkbox"/> Atelier/laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Simulation    | <input type="checkbox"/> Formation pratique/stage |
| <input checked="" type="checkbox"/> Modalité digitale   | <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : ..... |                                                   |

## **6. Modalités d'évaluation et de validation**

- |                                             |                               |                                                                 |
|---------------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Ecrit sur table    | <input type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique                               |
| <input checked="" type="checkbox"/> Dossier | <input type="checkbox"/> ECOS | <input checked="" type="checkbox"/> Autre : Évaluation continue |

Le module est validé si l'étudiant·e obtient la qualification Acquis.

Si l'étudiant·e obtient la qualification Non Acquis, il·elle est en répétition.

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont précisées dans le document de modalités de validation. Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant·es le jour de la présentation du module.

## **7. Modalités de remédiation et de répétition**

- |                    |                                                          |                                              |
|--------------------|----------------------------------------------------------|----------------------------------------------|
| <b>Remédiation</b> | <input checked="" type="checkbox"/> Remédiation possible | <input type="checkbox"/> Pas de remédiation  |
|                    | <input type="checkbox"/> Examen complémentaire           | <input type="checkbox"/> Travail additionnel |

Conformément à l'art. 29, al. 6 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

**Répétition** Les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d'études de l'étudiant·e à la fin du semestre ou de l'année académique. Les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un·e étudiant·e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus.

La répétition a lieu au plus tôt à la période d'examen suivant l'échec.

Conformément à l'art. 30, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est Acquis en cas de réussite ou Non Acquis en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

## 8. Remarques

Le document suivant contient tous les niveaux du référentiel de compétences en Soins Infirmiers HES-SO, travaillé chaque semestre dans les modules de la centration Etudiant·e et ses environnements : HES-SO, (2022). Plan d'études cadre 2022 Bachelor of Science HES-SO en Soins infirmiers. L'articulation avec les autres centrations du semestre est essentielle.

## 9. Bibliographie principale

- Ball, J., Bindler, R., Cohen, K., & Shaw, M. (2019). *Soins infirmiers en pédiatrie* (3<sup>e</sup> éd.). Pearson ERPI.
- Chinn, Sitzman, K., & Kramer, M. K. (2022). *Knowledge development in nursing: theory and process* (11<sup>e</sup> éd.). Elsevier.
- Deglin, J. H., Vallerand, A. H., Sanoski, C. A., & Laplante, H. (2020). *Guide des médicaments* (5<sup>e</sup> éd.). Pearson ERPI.
- Doyon, O., & Longpré, S. (Éds.). (2022). *Evaluation clinique d'une personne symptomatique* (2<sup>e</sup> éd.). Pearson ERPI.
- Ladewig, P. A. W., London, M. L., & Davidson, M. R. (2019). *Soins infirmiers en périnatalité* (5<sup>e</sup> éd.). Pearson ERPI.
- Lavoie, P., Deschênes, M.-F., Richard, V., Pepin, J. I., Tanner, C. A., & Lasater, K. (2021). Traduction et adaptation d'un modèle du jugement clinique infirmier pour la recherche et la formation infirmière en contexte francophone. *Quality Advancement in Nursing Education - Avancées En Formation Infirmière*, 7(2). <https://doi.org/10.17483/2368-6669.1272>
- Morgan, K. I., & Townsend, M. C. (2022). *Psychiatrie et santé mentale* (3<sup>e</sup> éd.). Pearson ERPI.
- Voyer, P. (2020). *Soins infirmiers aux aînés en pertes d'autonomie* (3<sup>e</sup> éd.). Pearson ERPI.

## 10. Enseignant·es

Membres du PER (personnel d'enseignement et de recherche) de HESAV et chargé·es de cours selon expertise.

**Responsable de module** : Koffi Ayigah

Descriptif validé le 04.09.2026, par la doyenne, Gora Da Rocha

